



TARIFS ET COTISATIONS 2026

Age	Droit de fréquentation	Tennis annuel	Tennis Hiver 2 octobre au 31 mars	Padel	Hockey (*)	Fitness
Moins de 5 ans	190€	65€	65€ (+ location de terrain)	180€	415€	NA
de 5 à 6 ans	190€	100€	65€ (+ location de terrain)	180€	615€	NA
de 7 à 10 ans	190€	100€	100€ (+ location de terrain)	180€	615€	NA
de 11 à 18 ans	190€	250€	100€ (+ location de terrain)	180€	645€	NA
de 19 à 24 ans	190€	250€	100€ (+ location de terrain)	235€	525€	490€
de 25 à 29 ans	270€ (conjoint : 190€)	335€ (conjoint : 110€)	185€ (+ location de terrain)	235€	525€	490€
de 30 à 34 ans	330€ (conjoint : 190€)	460€ (conjoint : 155€)	185€ (+ location de terrain)	235€	470€	590€
+ de 35 ans	410€ (conjoint : 310€)	460€ (conjoint : 260€)	215€ (+ location de terrain)	235€	470€	700€
Gent - Ladie	410€	-	-	-	300€	-
Affiliations Sportives	Affiliation Bridge 25 €	Affiliation AFT Adulte 42 € 10-16 ans : 20,85 € 2 à 9 ans : 6,00 €	Affiliation AFT Adulte 42 € 10-16 ans : 20,85 € 2 à 9 ans : 6,00 €	Affiliation AFT-PADEL Adulte 42 € 10-16 ans : 20,85 € 2 à 9 ans : 6,00 €	Affiliation ARBH Adulte 74,50 € 12-18 ans : 47,00 € 4-11 ans : 33,70 €	Accompagnant-e 170€
(*) A partir du 1er mars 2026, ces montants sont susceptibles d'être augmentés suite au passage de la TVA de 6 à 12 %						

- La cotisation Fréquentation donne le droit de fréquenter les installations non sportives, les bars et restaurants, le parking, les jardins et donne un accès au club par la rue Robert Jones. Son paiement est également obligatoire pour tous les membres non joueurs et pour tous les parents souhaitant fréquenter régulièrement les installations.
- Lorsqu'un membre Fréquentation souhaite pratiquer une activité sportive, il devra s'acquitter, en complément à cette cotisation, d'une cotisation sportive pour la pratique du tennis, du hockey, du padel et/ou du fitness.
- Les enfants ayant moins de 25 ans ne paient pas de fréquentation club si un des parents est membre pour autant qu'ils habitent sous le même toit.
- Une cotisation "accompagnant" permet l'accès au club et ses restaurants pour toute personne accompagnant un membre pendant la durée de son activité sportive.
- Une cotisation spéciale de 4€ sera ajoutée à tous les membres dans le cadre de nos projets LEO 26
- Un nom-membre peut être invité un maximum de 3x par an moyennant un droit d'invitation de 5€/demi-heure de sport et 15€ pour le bridge.
- Nos tarifs TVAC sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment.
- Notre Règlement d'intérieur est disponible sur notre site internet : www.leopoldclub.be

» HCK

» TNS

» PDL

» FTN

» BDG